

APPEL A CANDIDATURE Session 23 E&P – Mai/Nov 2020

Thématique

Droits des
étrangers – villes
accueillantes

Pays

France, ville à
définir

Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de répondre aux demandes de formation des diplômés récents souhaitant exercer leur activité professionnelle future dans les domaines concernant les métiers de la solidarité internationale ; enfin, de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <https://volontaires.echanges-partenariats.org/>

Présentation des organisations partenaires

- Organisation d'envoi : Organisation pour une Citoyenneté Universelle

L'Organisation pour une Citoyenneté Universelle prend sa source dans la lutte pour les droits humains et notamment des migrants menée par ses 3 organisations fondatrices. Depuis 2011, ce projet a été partagé dans le cadre des derniers Forums Sociaux Mondiaux pour aboutir à la création officielle de l'OCU en février 2013. L'idée de créer l'Organisation pour une citoyenneté universelle s'est concrétisée au Forum Social Mondial de Dakar, en 2011. Impulsé par Emmaüs International, le Mouvement Utopia et France Libertés, ce projet apparaît comme une initiative majeure, renforcée par la légitimité de la société civile mondiale. Elle s'inscrit dans la perspective de construction d'un nouvel espace politique mondial autour de peuples ou d'Etats partageant une ambition, des valeurs et des principes communs.

Cette initiative a également été partagée lors du Forum Social Mondial sur les Migrations qui s'est tenu en novembre 2012 à Manille, aux Philippines, et avait pour thème « Mobilité, Droits et Modèles Globaux : à la recherche d'alternatives ». La notion de citoyenneté universelle a notamment été reprise dans la déclaration finale de ce Forum.

L'Organisation pour une Citoyenneté universelle (OCU) est une association de dimension internationale qui vise à promouvoir la liberté mondiale de circulation et d'installation des personnes. Dans ce but, elle délivre le passeport de citoyenneté universelle et appelle à la tenue d'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies sur la liberté de circulation.

- Organisation d'accueil : binôme association de solidarité/ville membre de l'ANVITA (à définir)

L'ANVITA constitue un lieu de mise en commun et d'échanges de bonnes pratiques entre les élu.e.s œuvrant au quotidien pour des politiques d'accueil plus justes et ce, au niveau national et local. L'association aura aussi pour mandat d'accompagner des municipalités souhaitant s'inscrire dans une politique d'accueil adaptée et leur permettant de répondre aux impératifs de l'urgence et de l'accompagnement des personnes migrantes sur le court, moyen et long terme. Elle pourra être membre de réseaux à l'international œuvrant aux mêmes objectifs. Cette association a vocation à rassembler une pluralité d'acteurs et d'actrices des territoires, à l'exception de ceux et celles prônant le racisme et la haine de l'autre. L'association promeut l'hospitalité, source de politiques inclusives d'accès à l'emploi, la formation, le logement, l'éducation, la santé, la culture, la cohésion sociale, l'émancipation individuelle. Celle-ci doit aussi relever d'approches spécifiques ciblant les migrant.e.s qu'ils/elles soient réfugié.e.s, demandeur.se.s d'asile et toute personne en situation de précarité. L'association a pour vocation d'interpeller l'État pour qu'il assume ses responsabilités.

● Sites Internet

Site de l'OCU : <https://mouvementutopia.org/site/ocu-organisation-pour-une-citoyennete-universelle/>

Site de l'ANVITA : <https://villes-territoires-accueillants.fr/>

Contexte :

Les institutions locales sont en première ligne sur les questions de migrations. Tant il est vrai qu'un migrant part d'une collectivité locale pour arriver, traverser ou s'installer, dans une autre collectivité locale. Les collectivités locales sont concernées par les migrations d'un triple point de vue. Elles sont soucieuses de maintenir leurs liens avec les habitants qui ont migré, qu'il s'agisse de d'émigrés récents dont les familles sont toujours présentes ou de diasporas plus anciennes. Elles sont attentives à la présence des résidents qui s'installent, qu'ils viennent du même pays ou de pays étrangers, qui participent au développement de la commune par leur travail et leurs activités, qui sont accueillis dans les services publics et les actions des institutions locales. Elles sont confrontées aux migrants de passage qui ne désirent pas s'installer mais qui sont en butte aux limitations des libertés de circulation entre les pays et d'installation dans de très nombreux pays.

La proposition est de renforcer les liens entre les villes et les mouvements associatifs citoyens et de consolider les échanges entre les villes accueillantes via l'envoi de volontaires en binôme sur deux municipalités (Palerme/Villeurbanne et Lisbonne/Sao Paulo), 4 missions au total. Ce programme, d'affirmation de l'hospitalité, innoverait dans la mise en place de formes de coopération décentralisée, entre des municipalités et des associations, en liaison avec des programmes de volontaires.

Ce projet est porté notamment par l'Organisation pour un Citoyenneté Universelle (OCU) dans le cadre de l'alliance pour une autre gouvernance des migrations portée avec l'ANVITA.

Objectifs de la mission :

En lien à la fois avec l'équipe de l'OCU et les équipes sur place :

- Aller à la rencontre des acteurs locaux mobilisés sur les questions migratoires, et particulièrement sur l'accueil des personnes exilées
- Participer à l'identification, à la valorisation et à la diffusion des pratiques innovantes
- Favoriser le partage d'expérience entre deux territoires en s'appuyant sur la présence de son binôme volontaire
- Aller à la rencontre des lieux ouverts du vivre ensemble au niveau local
- Contribuer à la mise en visibilité des acteurs/actrices de la société civile mobilisés pour l'accueil des personnes exilées
- Participer à l'identification des outils de démocratie locale pouvant permettre une citoyenneté active
- Participation aux activités de l'association d'accueil : accueil, permanences sociales ou juridiques, activités sociales ouvertes de mixité entre habitants, cours de soutien linguistiques, etc..
- Participer à la mise en visibilité des enjeux autour de l'accueil notamment via l'alimentation du blog Vues

d'Europe et d'Ailleurs

Profil

Compétences :

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et plus particulièrement aux droits des étrangers.
- Autonomie et qualités d'organisation
- Capacité de travail en réseau/à distance
- Bonne capacité rédactionnelle
- Une connaissance du tissu associatif + l'expérience/engagement associatif sont un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

Langues :

- Bon niveau de français (lu, parlé, écrit)

Calendrier

Préparation au départ à Paris : du 4 au 27 mai 2020

Terrain : 1e juin au 9 octobre (19 semaines)

Capitalisation à Paris : du 14 octobre au 5 novembre 2020

Statut

Cette mission est proposée dans le cadre de l'engagement de service civique

Eligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Indemnités

Pour les missions en France : 473,04 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour les missions à l'international : 522,87 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.

Contact

Si vous êtes intéressée.e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation, en précisant en objet le thème et le pays, à info@echanges-partenariats.org